

AVIS DE RETROCESSION D'UN BAIL COMMERCIAL

APPEL A CANDIDATURES

La ville du Plessis-Robinson cède le droit au bail commercial du local d'environ 120 m² sis 14 grande rue au Plessis-Robinson.

Le prix de cession est de 75.000 euros net vendeur, auxquels s'ajoute le dépôt de garantie d'un montant de 10.500 euros.

L'accord de la rétrocession du bail est soumis à l'accord préalable du bailleur, propriétaire des murs.

Le cahier des charges de rétrocession est disponible au service Urbanisme, 3 place de la Mairie - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON ou par demande à l'adresse mail suivante : urbanisme@plessis-robinson.com. Les visites sont possibles en appelant le 01.46.01.44.23.

Les candidats doivent remettre leur offre par courrier postal en RAR à l'attention de Monsieur le Maire, Service Urbanisme, 3 place de la Mairie – 92350 LE PLESSIS-ROBINSON ou par mail à urbanisme@plessis-robinson.com ou carine.malfilatre@plessis-robinson au plus tard le 22 février 2024 à 15h.